

Chercheurs de l'année en santé du Canada - Prix de la recherche en santé Michael Smith des IRSC

Appel pour Nominations

En 1993, D^r Michael Smith a partagé le prix Nobel de chimie pour la découverte et la mise au point d'une technique d'importance cruciale en génie génétique, connue sous le nom de mutagenèse dirigée. Cette découverte a permis aux chercheurs de faire des progrès gigantesques sur le plan de la connaissance de la structure et de la fonction des gènes et des protéines.

En l'honneur du D^r Smith, les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont créé les Prix de la recherche en santé Michael Smith (auparavant la Bourse d'excellence Michael Smith).

Modalités

Deux prix seront décernés annuellement aux deux chercheurs canadiens exceptionnels qui auront fait preuve d'un haut niveau d'innovation, de créativité, de leadership et de dévouement dans le domaine de la recherche en santé. Un prix sera accordé pour la recherche biomédicale et/ou clinique, et un autre, pour la recherche sur la santé des populations et les services de santé.

Pour être admissibles, les candidats doivent avoir au moins 10 ans d'expérience à titre de chercheur indépendant et occuper un emploi dans une université, un hôpital, un organisme sans but lucratif ou un organisme gouvernemental ou un établissement de recherche affilié du Canada. De plus, ils doivent avoir travaillé au Canada pour au moins les cinq années consécutives avant la date limite de présentation des candidatures.

Chaque prix comprend une médaille et une subvention de recherche de 100 000 \$ par année pendant cinq ans. Les prix sont destinés à fournir un coup de pouce important en fait de financement aux deux chercheurs exceptionnels, qui continueront au cours des cinq prochaines années à effectuer de la recherche de qualité exceptionnelle. Ils visent également à compenser les coûts directs liés au programme de recherche des lauréats, y compris l'appui aux stagiaires. Les lauréats seront choisis d'après la recommandation d'un comité d'examen par les pairs international. Il n'est possible d'obtenir le prix qu'une seule fois.

Processus de mise en candidature

Les candidatures doivent être proposées par des membres du milieu de la recherche en santé du Canada et approuvées par le directeur administratif de l'établissement où travaille le candidat. On peut proposer la candidature d'une même personne à plusieurs reprises à condition qu'elle réponde encore aux critères d'admissibilité.

Les candidatures doivent être accompagnées des documents suivants :

1. Une lettre de la personne qui propose le candidat, contenant un énoncé des principales raisons pour lesquelles le candidat mérite qu'on envisage de lui décerner le prix. On doit mettre l'accent sur l'innovation, la créativité, le leadership et le dévouement dans le domaine des sciences. On doit aussi faire référence au rôle du candidat en tant que mentor de jeunes chercheurs et faire état de sa contribution à l'application des résultats de la recherche en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada (la lettre ne devra pas dépasser quatre pages). Veuillez noter que seuls les candidats appelés à poursuivre des recherches de qualité exceptionnelle au cours des cinq prochaines années devraient être mis en nomination. La lettre doit aussi indiquer pour quel prix le candidat doit être considéré : le prix pour la recherche biomédicale et/ou clinique ou le prix pour la recherche sur la santé des populations et/ou les services en santé.
2. Un CV commun des IRSC doit être rempli au complet et signé par le candidat (le candidat doit fournir sa liste de publications et son dossier de formation des stagiaires pour l'ensemble de sa carrière). Le candidat indique qu'il consent à ce que l'on propose sa candidature en signant le CV commun des IRSC.
3. Une lettre d'appui du directeur de l'établissement où travaille le candidat.
4. Le nom, l'adresse (incluant le courriel) et les affiliations des six personnes avec lesquelles les IRSC pourront communiquer pour vérifier si le candidat satisfait aux critères d'attribution du prix. Ces experts doivent être connus internationalement dans le domaine de recherche du candidat.

Date limite de présentation des candidatures

Les candidatures doivent être reçues avant le 1 décembre 2008.

Instituts de recherche en santé du Canada
160 rue Elgin, Indice de l'adresse 4809A

Ottawa (Ontario) K1A 0W9

Téléphone : (613) 941-3579

Télécopieur : (613) 954-1800

Courriel : nancy.masonmacellan@irsc-cihr.gc.ca

Les candidats seront avisés des résultats du concours vers la fin juillet 2009.